



# LE PRÉFET COMMUNIQUE

Angers, le 18 novembre 2019

## LES SIX MAISONS FRANCE SERVICES PROPOSÉES PAR LE PRÉFET LABELLISÉES EN MAINE-ET-LOIRE

Le Premier Ministre a annoncé la liste des 460 premières structures France Services qui ont été labellisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur les 704 propositions qui étaient remontées des départements. Parmi ces 460 structures, j'ai le plaisir d'annoncer que les six Maisons de Services Au Public (MSAP) que j'avais proposées en septembre dernier ont toutes été retenues :

- Beaupréau-en-Mauges
- Chemillé-en-Anjou
- Les Hauts d'Anjou
- Montreuil-Bellay
- Orée d'Anjou
- Chalonnes-sur-Loire.

Cette première vague de labellisation doit être poursuivie pour arriver à une maison France Services par canton, d'ici 2022, soit environ 1 800 établissements.

Les usagers pourront effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique où la présence des opérateurs sera renforcée et ils seront accompagnés par des agents polyvalents et formés. La formation de tous les agents des structures concernées débutera dès le début du mois de décembre, avec une formation « socle » assurée par le CNFPT, qui sera suivie de formations « métiers » assurées par les différents opérateurs.



Nos concitoyens seront accompagnés dans les démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi ; les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Cet engagement affirmé des opérateurs de l'État viendra en soutien des offres de services qui sont déjà existantes, en complément de la forte implication que manifestent déjà les collectivités de notre département pour répondre à cette nécessaire proximité.

René BIDAL



Service départemental de la communication interministérielle  
02 41 81 81 36 / 02 41 81 80 25 / 06 12 78 11 06  
[pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr)

  @prefet49 - [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)